News from the ICN International Nurse Practitioner / Advanced Practice Nursing Network

INP / APN NETWORK BULLETIN

International Council of Nurses • Conseil international des infirmières • Consejo internacional de enfermeras
3, place Jean-Marteau • CH-1201 Geneva

N° 6 **décembre 2006**

Directrice de la communication : Barbara Sheer

Actualités du Réseau IE/IS, par Rosemary Goodyear, présidente

Chères collègues, chers collègues,

La conférence qui s'est tenue en Afrique du Sud a été un franc succès. Elle a rassemblé des infirmières du monde entier autour du partage d'idées et de bonnes pratiques dans le domaine du développement de la pratique infirmière avancée au plan mondial. Nous préparons maintenant la réunion qui aura lieu dans le cadre de la conférence du CII à Yokohama (Japon) du 27 mai au 1er juin prochain, où j'espère vous retrouver. Seront notamment abordés à cette occasion les résultats de l'étude pilote sur l'éducation, la pratique et la réglementation de la pratique infirmière avancée dans nos États membres.

Le réseau compte actuellement 1 010 membres originaires de cinquante pays. Nous recevons régulièrement des demandes d'information sur le développement de la formation à la pratique avancée, demandes émanant d'organisations infirmières intéressées par ce rôle. C'est pourquoi le sous-groupe chargé de l'éducation et de la pratique a pris les devants et a décidé de récolter les informations nécessaires, qu'il communiquera à nos membres et aux professionnels intéressés. L'enquête pilote sera soumise à cinquante membres, qui devront répondre au questionnaire et en évaluer la formulation et la pertinence. Ces informations formeront l'ossature de la base de données sur la pratique infirmière avancée et permettront d'améliorer le questionnaire définitif que nous enverrons à nos membres en 2007-2008.

Consultez notre site Internet : il contient des informations sur d'autres groupes internationaux de soins avancés. N'oubliez pas de nous informer de vos propres activités, afin que nous puissions les faire connaître à nos collègues du monde entier. Nous publierons vos bulletins d'information sur notre site internet et répercuterons vos nouvelles dans notre propre newsletter. Je vous souhaite d'excellentes vacances et une bonne année 2007.

Rosemary Goodyear
Présidente Réseau IE/IS

Dialogue sur la pratique infirmière avancée, par Christine Rieck Buckley

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) est une fédération de 11 associations provinciales et territoriales d'infirmières représentant plus de 126 000 infirmières autorisées. En 2006, l'AIIC a invité les chefs de file de la profession infirmière, des expertes de la pratique infirmière avancée (PIA) et des infirmières œuvrant en PIA à participer à un dialogue sur cette nouvelle forme de pratique. Actuellement, les rôles les plus reconnus de pratique infirmière avancée au Canada sont ceux d'infirmières cliniciennes spécialisées (ICS) et d'infirmière praticienne (IP). Cependant, d'autres rôles de pratique avancée apparaîtront peut-être en réponse aux besoins de santé des Canadiens et des Canadiennes.

Table des matières

Actualités du Réseau IE/IS	**1**
Nouvelles du Canada	**1**
Nos membres nous informent	**2**
Communications	**4**

Les objectifs du dialogue de 2005 étaient de tirer des leçons de l'histoire des rôles actuels en PIA, de tirer parti des résultats de l'Initiative canadienne sur les infirmières et infirmiers praticiens[1] (ICIIP) et d'identifier des principes et stratégies pouvant faciliter la mise en œuvre de rôles en PIA. Ce dialogue s'est déroulé en quatre temps, y compris un dialogue électronique et une rencontre entre 104 chefs de file de la profession infirmière. Voici les principaux enseignements que l'on peut tirer de ce dialogue.

- La pratique infirmière avancée s'appuie sur la pratique des infirmières.
- Les infirmières qui œuvrent actuellement en pratique avancée au Canada améliorent la prestation à tous les Canadiens de soins de santé opportuns, accessibles, rentables et de qualité.
- Le moment est venu de veiller à ce que les rôles en pratique infirmière avancée soient bien intégrés dans le système de santé. La population et les gouvernements reconnaissent que les infirmières en pratique avancée peuvent aider à atteindre les priorités dans un système de santé sur lequel s'exercent de lourdes pressions.
- L'expansion de rôles existants en pratique infirmière avancée et l'apparition de nouveaux rôles doivent être en fonction des besoins en soins de santé de la population canadienne et de ce qu'il faut pour y répondre.
- À l'avenir, il se peut que les infirmières en pratique infirmière avancée aient besoin de connaissances théoriques et pratiques différentes de celles qu'elles ont aujourd'hui.
- Il faut que les rôles actuels en pratique infirmière avancée et de nouveaux rôles possibles pour les infirmières soient généralement compris du public, des gouvernements, des employeurs, des syndicats, des infirmières et des prestataires de soins de santé.
- La coordination à l'échelle nationale de la planification, de la formation et de la réglementation des ressources humaines de la santé joue un rôle clé dans la mise en œuvre, l'élaboration et le maintien des rôles en pratique infirmière avancée au Canada.
- La profession infirmière doit faire preuve d'un leadership solide et continu pour orienter la PIA au Canada et prévoir des besoins futurs.
- Les infirmières doivent collaborer avec les autres professionnels de la santé pour garantir que les Canadiens reçoivent les meilleurs services de santé possibles du bon fournisseur au bon endroit et au bon moment.
- Le Cadre de la pratique infirmière avancée de l'AIIC doit être mis à jour périodiquement pour qu'il reflète l'évolution des contextes du système de santé.

Ces messages issus du dialogue orienteront la collaboration future de l'AIIC avec les autres parties intéressées. Le rapport complet est disponible sur le site de l'AIIC : www.cna-aiic.ca.

Nos membres nous informent

Rapport du réseau CII/PIA de Hong Kong, Chine

Hong Kong et la Chine continentale connaissent des développements très intéressants du point de vue de la pratique infirmière avancée (PIA). Un groupe exploratoire a été mis sur pied pour préparer l'ouverture d'une Académie des soins infirmiers à Hong Kong. Les principaux objectifs de cette Académie seront de réglementer la PIA et de promouvoir l'amélioration des soins de santé à Hong Kong et les progrès de la science et de l'art infirmiers. L'une des principales nouveautés tient à l'introduction à Hong Kong du rôle d'infirmière clinicienne. Les autorités hospitalières ont introduit ce statut en 2000 déjà ; le système d'accréditation proprement dit sera applicable dès l'année qui vient. Les critères d'accréditation seront basés sur les conclusions d'un rapport établi par des consultants et publié dans le *Journal of Advanced Nursing* n° 53(3), 358-369.

En Chine continentale, l'émergence d'infirmières spécialistes résulte de l'adoption d'une directive contenue dans le Plan de développement et de planification de la profession infirmière (2005-2010) du Ministère de la santé. Les premières infirmières spécialistes ayant suivi un enseignement universitaire de deuxième cycle en Chine ont reçu leurs diplômes en septembre 2006. Le programme était dispensé conjointement par les Universités de Nanfong et de Gangzhou et par l'École polytechnique de Hong Kong.

Par Frances Kam Yuet Wong, RN PhD (courriel : hsfwong@inet.polyu.edu.hk), 28 septembre 2006

[1] *Financée par le Gouvernement canadien et bénéficiant du soutien de l'AIIC, l'initiative a permis la mise au point d'un cadre d'intégration durable du rôle d'infirmière praticienne au Canada. Site internet: www.cnpi.ca.*

En Nouvelle-Zélande par Ken Wysocki, Jean Ross et Alison Dixon

Une conférence sur les soins de santé primaires, consacrée aux meilleures pratiques en matière de prescription par les infirmières praticiennes, s'est tenue à Dunedin le 25 novembre 2006. Plus de 76 infirmières y participaient. Cette manifestation, la première en son genre, était organisée par l'École polytechnique d'Otago. Les chefs de file de la profession y voient un exemple pour les futures conférences sur la formation continue. Ses coordinateurs, Ken Wysocki et Jean Ross, sont satisfaits de l'énorme succès de la conférence. Parmi les points positifs fréquemment relevés par les participantes, mentionnons l'occasion unique ainsi offerte aux professionnels de tisser des liens avec d'autres confrères ; la possibilité de s'informer sur les principales nouveautés dans le domaine clinique ; l'intérêt sincère témoigné par les autorités sanitaires, les organisations infirmières professionnelles et le secteur pharmaceutique.

Les participantes ont également apprécié les présentations de posters mettant en avant la pratique basée sur les éléments factuels dans le domaine de la gestion des soins et de l'éducation. M. Pete Hodgson figurait parmi les personnalités saluées par le Ministère de la santé, l'Organisation des infirmières de la Nouvelle-Zélande, le Collège d'infirmières Aotearoa et le Conseil des soins infirmiers. Paula Renouf a prononcé le discours d'ouverture, consacré à l'importance de la collaboration et des connaissances approfondies en matière de diagnostics dans le contexte de la prescription dans les soins primaires. Plusieurs séminaires de formation continue ont été animés par Bernadette Forde, infirmière praticienne en psychiatrie (thème du séminaire : santé mentale) ; Deborah Harris, infirmière praticienne en santé néonatale ; Adriane Murray, infirmière praticienne en santé familiale (maladies cardiovasculaires, diabète et perspectives de santé des populations maories) ; et Ken Wysocki, infirmier praticien en santé familiale (santé masculine). Les participantes ont également évoqué certaines nouveautés dans le domaine législatif et le processus d'élaboration du cahier des charges des infirmières praticiennes.

Le succès de la conférence a tenu non seulement à l'enthousiasme des participantes, mais aussi au soutien financier de plusieurs sociétés pharmaceutiques et fabricants d'équipement médical, ainsi qu'à l'appui de l'École polytechnique d'Otago. Des discussions sont en cours avec une autre institution de formation supérieure pour l'accueil de la conférence en novembre de l'année prochaine. Prévoyez dès maintenant de participer à la conférence sur la formation continue des infirmières praticiennes en 2007.

Infirmières praticiennes en santé de la jeunesse par Dorothy Henning (Australie)

Les quatre premières infirmières praticiennes de l'État australien de Victoria ont été reçues en décembre 2004, après un long parcours : obtention d'un mastère, développement de directives de pratique clinique pour chacun des domaines de pratique et entretiens avec des panels d'experts. La santé de la jeunesse est l'une des spécialités assumées par les nouvelles infirmières praticiennes : il s'agit là d'une première, que ce soit au niveau local, national et peut-être international. Nous serions heureuses de connaître les expériences d'autres infirmières praticiennes en santé de la jeunesse.

Le rôle d'infirmière praticienne en santé de la jeunesse est tout à la fois exigeant et gratifiant. Il s'agit d'un domaine de pratique dans un contexte de santé primaire basé sur un modèle social de santé. Le rôle implique en particulier de travailler avec des jeunes sans-abri. Leurs problèmes de santé tiennent le plus souvent à l'abus d'alcool et de drogues, à la santé mentale et sexuelle.

Au Royaume-Uni, par Katrina Maclaine, conseillère IP auprès du RCN

Aucun progrès tangible n'est à signaler dans le dossier de la réglementation des infirmières praticiennes depuis que le Comité des professions infirmière et obstétricienne a proposé au Département de la santé anglais la création d'un nouveau sous-ensemble du registre de réglementation de la pratique infirmière avancée. La proposition a été déposée en décembre 2005. Depuis cette date, une consultation sur l'avenir de la réglementation des professions paramédicales a été menée dans quatre circonscriptions, mais aucun changement à la structure actuelle n'est intervenu. La consultation est maintenant close et nous espérons une réponse du Département d'ici au printemps. Entretemps, le Comité a accompli un important travail préparatoire autour du processus d'intégration au registre des praticiens actuellement actifs. Des informations à ce sujet sont disponibles sur le site du Comité, www.nmc-uk.org.

Les programmes de prescription non médicale sont toujours disponibles dans tout le Royaume-Uni. Il existe actuellement plus de 4 000 prescripteurs. Cette aptitude a un impact important sur les soins aux patients, mais il demeure encore certains obstacles institutionnels.

Les infirmières praticiennes du Royaume-Uni viennent de publier un guide sur les demandes d'imagerie clinique formulées par le personnel de santé non médical. Ce document est disponible sur le site suivant : www.nursepractitioner.org.uk. Rédigé en commun avec les principaux organes professionnels, ce document s'efforce de tirer parti d'initiatives locales pour vaincre les refus généralement opposés aux demandes de rayons X formulées par des infirmières.

On constate toujours une tendance, au niveau des Départements de la santé anglais et écossais, à investir dans la catégorie des médecins assistants. Dans certains contextes, l'introduction de ce rôle est nécessaire pour répondre aux exigences de la directive européenne qui fixe, à l'horizon 2009, la durée du temps de travail hebdomadaire à 48 heures pour les médecins (et d'autres professionnels). Cependant, le RCN, l'AANPE (l'association des formatrices en pratique infirmière avancée, www.aanpe.org) et l'association des infirmières praticiennes s'interrogent sur la pertinence d'allouer des crédits à ce projet, et ce aussi longtemps que des fonds d'un montant équivalent ne seront pas dégagés pour la formation et le financement de postes d'infirmières praticiennes. Cette inquiétude a été renforcée par la perte, en 2006, de nombreux postes d'infirmières praticiennes dans des établissements de soins secondaires du Royaume-Uni, suite à la crise de financement que traverse actuellement le système de santé national (NHS).

La conférence de l'association des infirmières praticiennes se tiendra cette année à Daventry, près de Londres. Information : http://www.nursepractitioner.org.uk.

Infirmières praticiennes en Écosse, par Helen Ward

Comme dans le reste du Royaume-Uni, l'Écosse réfléchit actuellement au rôle et à l'impact futurs des infirmières praticiennes sur le système de fourniture de soins de santé, une fonction dévolue au Parlement écossais. Les particularités juridiques, culturelles et sociales du système de santé écossais conditionnent depuis longtemps le développement indépendant d'un cadre de soins orienté sur les besoins spécifiques de la population.

Actuellement, le Département exécutif de la santé écossais prépare une stratégie pour l'avenir. Il propose notamment un plan de carrière et d'éducation qui part du principe que les infirmières praticiennes opéreront à plusieurs niveaux : infirmières praticiennes senior / infirmières praticiennes spécialistes ; infirmières praticiennes avancées ; infirmières praticiennes consultantes. Ces niveaux sont compatibles avec le cadre de carrière du NHS introduit récemment en Écosse. On s'est efforcé d'adapter les compétences appropriées et le cadre de connaissances et d'aptitudes à ces propositions. Un exemple de fonctionnement a été appliqué au rôle de soins infirmiers en cancérologie en Écosse, et l'on envisage de généraliser cette approche à d'autres spécialisations.

Communications : nouvelle publication

Les éditions Blackwell viennent de publier *Advanced Nursing Practice*, un essai important rédigé par Madrean Schober et Fadwa Affara.

Plusieurs de nos sous-groupes recherchent activement de nouveaux membres. Nous vous invitons à vous impliquer davantage. Pour toute question au sujet des activités, des engagements en matière de temps, vous pouvez prendre contact avec les présidentes des sous-groupes (voir notre site Internet). Le comité des communications souhaite que le bulletin d'information soit le reflet de la situation de la pratique infirmière avancée au niveau mondial. Dites-nous ce qu'il se passe chez vous ! Vous pouvez nous informer par courriel (sheer@udel.edu).